

POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LE PLAISIR D'APPRENDRE,
LA CHANCE DE RÉUSSIR

Pourquoi une politique de la réussite éducative?

Pour assurer la continuité, sur la base de nos acquis des 50 dernières années, toujours faire mieux.

Pour voir plus loin, préparer la diplomation en 2030 des enfants qui ont aujourd'hui 4 ans.

AGIR TÔT ET
TOUT AU LONG
DE LA VIE

MOBILISER TOUTE
LA COMMUNAUTÉ
ÉDUCATIVE

Qu'est-ce qu'une politique?

Une politique publique sert à présenter une vision de l'avenir dans un domaine précis. Elle s'appuie sur un portrait de la situation actuelle, établit des objectifs globaux sous forme d'axes d'intervention et définit les orientations pour les atteindre.

En quoi la Politique de la réussite éducative se distingue-t-elle?


La Politique de la réussite éducative introduit une nouvelle approche de la réussite au Québec :

Elle vise une réussite éducative qui va au-delà de l'obtention du diplôme en recherchant l'atteinte du plein potentiel de la personne dans toutes ses dimensions, sans égard à sa provenance, à son milieu ou à ses caractéristiques.

Elle énonce le fait que la réussite éducative débute dès le plus jeune âge des enfants, avant leur entrée au préscolaire, et qu'elle se poursuit tout au long de la vie.

Elle s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société comme ingrédient essentiel à la réussite éducative de tous les enfants.

HORIZON 2030 : DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR UN QUÉBEC AMBITIEUX



D'ici 2030, nous allons agir sur :

La diplomation et la qualification

Porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

L'équité

Réduire de moitié les écarts de réussite qui persistent entre certains groupes d'élèves.

La prévention

Augmenter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.

La maîtrise de la langue

Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire, dans le réseau public.

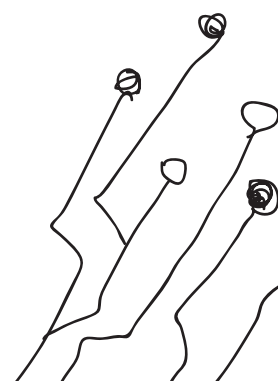
Augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie.

Le cheminement scolaire

Ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

Le milieu de vie

Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.





Comment la politique se concrétisera-t-elle?

La politique ne marque pas la fin d'un processus, mais plutôt le début d'une nouvelle étape, soit celle d'une mobilisation générale pour la réussite éducative et la définition d'une nouvelle démarche en matière d'éducation. Ainsi, certaines actions permettant la mise en œuvre des orientations y sont annoncées, notamment :

LE LANCEMENT DE TROIS GRANDS CHANTIERS PORTANT SUR :

1
La modernisation des encadrements pédagogiques et l'évaluation des apprentissages

2
La valorisation de la profession enseignante et l'autonomie professionnelle du personnel enseignant

3
La contribution du milieu des affaires à la réussite éducative

Y compris la publication, en collaboration avec le réseau scolaire et le milieu universitaire, d'un nouveau référentiel des compétences professionnelles de la profession enseignante

TROIS STRATÉGIES PORTANT SUR :

- l'alphabétisation et la francisation
- le renforcement des langues en formation générale des jeunes, en formation générale des adultes et en formation professionnelle
- l'ensemble des services éducatifs aux jeunes enfants de 0 à 8 ans, en concertation avec le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Santé et des Services sociaux

QUATRE PLANS D'ACTION PORTANT SUR :

- la formation professionnelle
- le numérique en éducation
- les infrastructures scolaires
- l'adaptation des services à la diversité des personnes et des besoins

LA MISE SUR PIED D'UN GROUPE DE TRAVAIL ...

... en vue de la création d'un institut d'excellence en éducation

PRINCIPALES MESURES

La révision du modèle de financement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

La création d'un prix annuel décerné à une enseignante ou à un enseignant reconnu pour le caractère innovant de ses pratiques pédagogiques

Un seuil minimal de services spécialisés et intégrés dans les écoles et les centres pour assurer une réponse équitable aux besoins des élèves dans toutes les écoles et dans tous les centres

Une consultation auprès de l'Office des professions du Québec en vue de créer un ordre professionnel des orthopédagogues

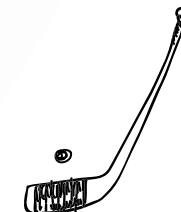
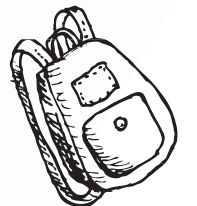
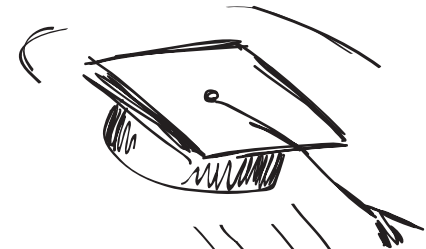
De l'aide aux parents des élèves du préscolaire et de la première année pour enrichir leur expérience et développer leurs compétences parentales

La contribution des établissements d'enseignement privés aux efforts pour l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

CRÉATION DE DEUX TABLES DE CONCERTATION ...

... pour poursuivre le dialogue et approfondir des enjeux particuliers :

- une table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones
- une table montréalaise en éducation



LA POLITIQUE EN QUELQUES MOTS...



Agir tôt

C'est agir quand l'enfant est tout jeune.

C'est agir auprès d'un élève dès qu'un problème survient.

Apprendre tout au long de la vie

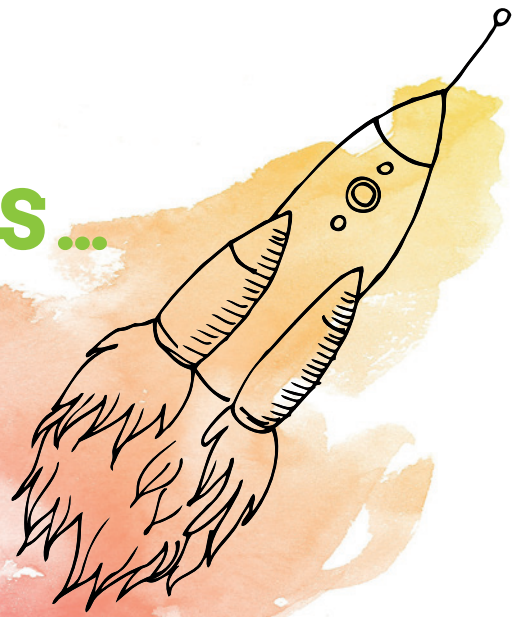
C'est avoir le goût d'apprendre, de façon autonome ou accompagnée, dans des lieux divers et des contextes variés.

La diversité des besoins

Chaque enfant et chaque élève est unique. Leurs différences sont autant d'occasions d'enrichissement.

L'équipe-école

Le bien-être de l'élève, ses apprentissages et le développement de son plein potentiel sont assurés par les enseignantes et les enseignants, tout le personnel de soutien, dont les éducatrices en service de garde en milieu scolaire, ainsi que les professionnels et la direction de l'école.



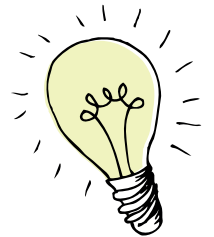
Littératie et numératie



C'est plus que savoir lire, écrire et calculer. C'est être capable de repérer l'information, de la comprendre et de l'utiliser.

Les compétences du 21^e siècle

Devenir des citoyennes et des citoyens compétents, créatifs, responsables et pleinement engagés dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale.



La relation enfant-éducatrice, maître-élève



Elle est au cœur du développement global de l'enfant et du cheminement scolaire de l'élève.

Milieus de vie

L'école est bien plus qu'un lieu pour instruire, socialiser et qualifier les élèves, et les services de garde éducatifs à l'enfance, bien plus qu'un lieu de garde. Ils sont, pour l'enfant et l'élève, des milieux de vie qui doivent être inclusifs et ouverts à la diversité.



SOULIGNER
SES BONS COUPS
ET SES EFFORTS



LE PARENT, PREMIER ÉDUCATEUR DE L'ENFANT

À l'égard de leur enfant,
les parents et la famille doivent :

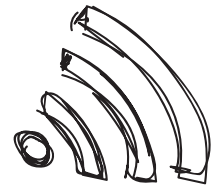


SUPERVISER
SES TÂCHES SCOLAIRES



ÊTRE DES MODÈLES
DE PARENTS-LECTEURS

ADOPTER
UNE ATTITUDE POSITIVE
FACE À L'ÉDUCATION



La communauté

Les membres de la communauté doivent agir de manière concertée et mettre leur expertise et leurs ressources au service des enfants et des élèves.